

Fiche de poste

FONCTION : Agent de service – VALET/FEMME DE CHAMBRE H/F

Catégorie : C Emploi-type : Opérateur logistique Salaire mensuel : 1815 €	Temps plein Horaires de jour – PAS DE WEEK-END
Contrat à durée déterminée : Début : 15/05/2025 - Fin de contrat : 15/08/2025	
Localisation du poste : Résidences de l'Esplanade – 8 rue de Palerme 67000 STRASBOURG	
Diplôme – Expérience : <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de niveau 3 souhaité (CAP ou équivalent) - Expérience de 2 ans souhaitée - Débutant accepté 	

Environnement

Le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Strasbourg intervient dans le cadre de ses missions de service public pour l'amélioration des conditions de vie matérielle des étudiants de l'académie de Strasbourg. Établissement public, le Crous gère les aides financières (bourses), une offre de restauration à tarification sociale équivalente à 1 566 380 repas étudiants par an et un parc de 5 527 logements. Il est animé, dans le cadre d'un réseau national, par le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS).

Les résidences de l'Esplanade, à proximité immédiate du campus central strasbourgeois, emploient une équipe de 40 personnes et assurent la gestion au quotidien de l'hébergement de 1835 étudiants. Il s'agit de la plus grosse unité de gestion en hébergement du Crous. Les logements sont répartis principalement sur deux sites (cité universitaire Paul Appell et résidence Les Flamboyants, comprenant 485 lits en studios et 1350 en chambres), auxquels s'ajoutent 10 appartements T2 et T3.

Pour plus d'informations : www.crous-strasbourg.fr

Effectifs	449 ETP
Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale, actions culturelles

Poste

Fonction	Agent de service / Valet ou Femme de chambre
Description du poste	Descriptif des activités essentielles selon le poste occupé (non exhaustives) : <ul style="list-style-type: none"> - Exécute les travaux de nettoyage et d'entretien des locaux communs (cuisines partagées, halls d'accueil, ascenseurs, salle de la vie étudiante) - Réalise le nettoyage des chambres avant l'arrivée des étudiants et au départ des étudiants - Veille au bon état des locaux, des biens et du matériel et en informe les responsables. - Assure les états des lieux d'entrée des étudiants et de sortie du logement des étudiants

	<ul style="list-style-type: none"> - Assure le service des poubelles dans les cuisines partagées - Joue un rôle de sensibilisation au respect de la propreté. - Veille à l'application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail en vigueur. - Veille à l'écoute des étudiants et à la qualité de leur accueil.
Qualités requises	<p>Compétences attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et utilisation des produits, matériels et techniques de nettoyage. - Connaissance du type de surface et des objets à traiter. - Connaissance des techniques de manutention. - Maîtrise du maniement des matériels de nettoyage (manuels et automatiques). - Connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail en vigueur. <p>Compétences comportementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir travailler en équipe. - Avoir une capacité d'adaptation - Posséder une aptitude à la communication.
Conditions particulières d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - Poste à temps plein - Travail en équipe - Port de charge - Respect des procédures - En contact avec un public étudiant, résidents dans nos structures - Du lundi au vendredi – de 08h00 à 16h00 - Pas de week-end

Modalités de candidature

Les candidatures accompagnées d'une **lettre de motivation** et d'un **curriculum vitae** doivent être envoyées à l'adresse **avant le 8 mai 2025** :

recrutement@crous-strasbourg.fr

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter :
 Madame Niculina Durringer : niculina.durringer@crous-strasbourg.fr

Vous trouverez aussi au Crous :

Des avantages sociaux

- Le remboursement d'une partie des frais de transport,
- Une contribution à la mutuelle,
- Des prestations d'action sociale sous conditions,
- Un restaurant universitaire,
- Chèques cadeaux.

La conciliation de la vie personnelle et professionnelle

- Des droits à congés (soit 45 jours/an pour un temps plein sous un contrat de plus de 10 mois, ou 2.5 jours/mois pour un contrat de moins de 10 mois),
- Télétravail sous conditions,
- Compte épargne temps (CET).

Une carrière dynamique

- Un accompagnement personnalisé pour évoluer : entretiens carrière, préparation concours,
- Une mobilité interne proposée aux personnels,
- Une formation continue riche et accessible.

Un établissement engagé

- Pour le service aux usagers,
- Pour l'égalité des chances,
- Pour la transition écologique.